

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

35, Allée de la Balme

71330 St Germain du Bois

Tel : 03.85.75.06.65/06.45.73.76.79

E-mail : [ram-ccbr71@orange.fr](mailto:ram-ccbr71@orange.fr)

Animateur responsable : DALLEREY Christelle



Le relais assistantes maternelles est une action de la communauté de Communes Bresse Revermont 71 en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général et la Mutualité Sociale Agricole de Saône et Loire.



# Relais

# Assistantes

# Maternelles



### Horaires d'ouvertures :

	Matin 9h à 12h	Après-midi 13h30-17h30
Lundi St Germain du Bois	<b>RAM Fermé</b>	<b>RAM Fermé</b>
Mardi Beaurepaire	Matinée d'éveil	Permanence sur rendez-vous (jusqu'à 16h30)
Mercredi St Germain du Bois	Permanence 8h30-11h00	
Jeudi Mervans	Matinée d'éveil	Permanence
Vendredi St Germain du Bois	Matinée d'éveil	Permanence

### Les lieux d'accueil :

St Germain du Bois : 35 allée de la Balme

Mervans : Route de Louhans, salle des Associations

Beaurepaire : Mairie, 1<sup>er</sup> étage

Tél : 03.85.75.06.65/06.45.73.76.79

Email : [ram-ccbr71@orange.fr](mailto:ram-ccbr71@orange.fr)

Le relais assistantes maternelles est un dispositif au service des parents, des assistantes maternelles, des candidats à l'agrément visant à la qualité d'accueil du jeune enfant.

### Assistante maternelle, le relais vous permet :

- ✓ d'être informée sur les démarches à effectuer pour devenir assistante maternelle.
- ✓ d'être en relation avec des parents qui cherchent une assistante maternelle.
- ✓ d'être renseignée sur votre statut, vos droits.
- ✓ d'avoir à votre disposition une documentation spécifique.
- ✓ de rencontrer et d'échanger avec d'autres professionnels, des parents, lors des réunions, des animations,...
- ✓ de participer à des ateliers d'éveil adaptés au rythme des enfants.

### Parents, le relais vous propose :

- ✓ un accompagnement dans la recherche d'une assistante maternelle sur la Communauté de Communes Bresse Revermont 71.
- ✓ une aide dans vos démarches de parents employeurs : URSSAF, Caisse d'Allocations Familiales.
- ✓ des informations sur les tarifs, vos droits et obligations.
- ✓ des conseils pour établir le contrat de travail, le bulletin de salaire.
- ✓ des rencontres avec d'autres parents, professionnels de la petite enfance, partenaires socioculturels,...
- ✓ de participer avec votre enfant à des ateliers d'éveil et de socialisation.

### Enfant, le relais lui offre :

- ✓ des temps collectifs avec d'autres enfants favorisant ainsi son éveil et sa socialisation, tout en étant sécurisé par la présence de ses parents ou de son assistante maternelle.